

À l'occasion de l'Aïd El-Fitr, Alger 16 souhaite une bonne fête à tous les Algériens et annonce à ses lecteurs qu'il ne paraîtra pas les jours de l'Aïd

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1481 du Jeudi 19 Mars 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITE

alger16 le quotidien

SCAN ME



PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE



**LE CHEF DE L'ÉTAT
OPÈRE UN MOUVEMENT
DANS LE CORPS DIPLOMATIQUE**

P. 16

RÉUNION DU GOUVERNEMENT



**UN NOUVEAU CADRE
RÉGLEMENTAIRE POUR
LES MARCHÉS PUBLICS À L'ÉTUDE**

P. 16

CAN 2025/LE JURY D'APPEL RETIRE LE TITRE
AU SÉNÉGAL ET L'ATTRIBUE AU MAROC



**LA CAF SE RIDICULISE ET
ASSOMME LE FOOTBALL AFRICAIN**

P. 15

64^e ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

«UNE ALGÉRIE LIBRE, SOUVERAINE ET FIÈRE»

- UNE DATE, UNE MÉMOIRE...
- LA LUMIÈRE DE LA LIBERTÉ
- ALGER CÉLÈBRE SES «GLOIRES ÉTERNELLES»

Pp. 3, 4 et 5



savez-vous

LE MONOXYDE DE CARBONE DÉCIME UNE FAMILLE DE SEPT PERSONNES À EL BAYADH

Sept membres d'une même famille sont décédés mardi soir suite à une intoxication au monoxyde de carbone, selon des informations préliminaires communiquées par les services de la Protection civile. La même source a indiqué que les services de la Protection civile sont intervenus vers 20h35 dans un logement de fonction situé au quartier Esseddikia, au chef-lieu de la

wilaya, pour un incident ayant causé la mort de sept personnes d'une même famille (le père, la mère et leurs cinq enfants). Les premières hypothèses évoquent une intoxication au monoxyde de carbone. Les dépouilles des victimes ont été transférées vers la morgue de l'établissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf.



AÏD EL-FITR

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS PÉTROLIERS À TRAVERS L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL

La société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers "Naftal" a indiqué, mardi dernier dans un communiqué, que l'approvisionnement en produits pétroliers sera assuré durant toute la période de l'Aïd El-Fitr dans l'ensemble de ses stations-service et points de vente à travers tout le territoire national.

"Naftal informe son aimable clientèle que durant les jours de l'Aïd El-Fitr, à l'instar du reste de l'année, tous les produits pétroliers seront disponibles au niveau de l'ensemble de ses stations et points de vente, qui resteront ouverts 24h/24 à travers tout le territoire national", précise Naftal.

LES JOURNÉES DU 1^{er}, 2 ET 3 CHAOUAL CHÔMÉES ET PAYÉES

Les journées du 1^{er}, 2 et 3 Chaoual 1447 de l'Hégire, correspondant à la célébration de la fête de l'Aïd El-Fitr, seront chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a indiqué mardi dernier un communiqué conjoint du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative.

ALGER ARRESTATION DE DEUX INDIVIDUS ET SAISIE DE 28 KG DE KIF TRAITÉ

La Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de la wilaya d'Alger a arrêté deux individus soupçonnés de trafic de drogue, a indiqué mardi dernier un communiqué des mêmes services.

"L'opération, menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, est intervenue après l'exploitation d'informations concernant une bande criminelle se livrant au trafic de drogue", a précisé la même source.

Les investigations ont permis d'arrêter les deux suspects et de saisir 28 kg de kif traité, ainsi que 30 millions de centimes, provenant des recettes de ce



trafic et d'un véhicule utilisé pour la distribution de ces substances, a ajouté la même source. "Les deux mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, selon le dossier de procédures pénales", conclut le communiqué.

CONTREBANDE MASSIVE DÉJOUÉE PLUS DE 474 300 EUROS SAISIS À L'AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE

Une importante opération de contrebande a récemment été déjouée à l'aéroport Houari-Boumediene. Les services de sécurité y ont intercepté une somme exceptionnelle de 474 300 euros, soit environ 13 milliards de centimes, en possession d'un commerçant algérois, rapporte le média *Ennahar*.

Le suspect, identifié comme B. H. Belalia, est un entrepreneur ayant exercé aux Émirats arabes unis. Il est spécialisé dans l'importation de fil de coton depuis plusieurs pays, notamment la Turquie, l'Inde et le Bangladesh, en collaboration avec des partenaires étrangers. Selon les éléments de l'enquête, l'homme adoptait une stratégie bien rodée : il se faisait passer pour un parlementaire lors de ses déplacements, arborant une tenue formelle afin d'influencer les agents de sécurité et d'éviter des contrôles approfondis. L'exploitation des caméras de surveillance a révélé qu'il transportait



régulièrement deux valises, servant à dissimuler des devises. Les investigations ont montré que les fonds saisis provenaient de la vente de 10 kg d'or émirati, transformé en liquidités. Cet or avait été confisqué en 2012 avant d'être restitué en 2015, suite à une décision judiciaire autorisant sa réexportation vers les Émirats arabes unis. Depuis, la somme a été fractionnée en

474 paquets, chacun enveloppé dans du papier aluminium pour masquer son contenu, puis conservée dans une résidence située à Dely-Ibrahim.

La tentative de transfert a été déjouée lors d'un passage au scanner, lorsque le suspect n'a pas retiré son costume, éveillant les soupçons des agents. La fouille de ses bagages a permis de découvrir les 474 300 euros, ainsi que 1 975 liras turques. Une perquisition de son véhicule stationné sur place a permis de saisir d'autres montants, portant le total à plus de 700 000 dinars algériens.

L'enquête a également mis au jour l'existence d'un réseau impliquant plusieurs individus, dont des commerçants d'Alger et un bijoutier connu de Blida. Parmi les suspects figure également un résident en France, actif dans l'importation de vêtements et de produits alimentaires depuis la Turquie.

Au total, six personnes ont été interpellées. Elles devront répondre devant le tribunal correctionnel de Dar El-Beïda de plusieurs chefs d'accusation, notamment violation de la réglementation des changes et blanchiment d'argent.

Lors de son audition, Belalia a affirmé que les fonds provenaient de ses activités commerciales aux Émirats, où il aurait constitué un capital initial de 300 000 dirhams, ensuite converti en or en 2012 puis rapatrié légalement en Algérie. Il nie toute tentative récente de transfert illicite de devises, soutenant que certains documents saisis ne lui appartiennent pas mais concernent un autre commerçant établi en France. Les investigations ont par ailleurs permis d'identifier plusieurs biens à son nom, dont quatre appartements à El-Achour et un local commercial à Dely-Ibrahim, ainsi que des comptes bancaires et véhicules. Il disposait également de plusieurs pièces d'identité et documents expirés, qu'il utilisait pour faciliter ses déplacements et contourner les contrôles.

Chektat Meriem

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouatane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.
Djaffar Chibab
Chektat Meriem
Abir Menassia
Amira Benhizia

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 31/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

LE MESSAGE DU CHEF DE L'ÉTAT À L'OCCASION DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE «UNE ALGÉRIE LIBRE, SOUVERAINE ET FIÈRE»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message à l'occasion de la célébration de la 64e anniversaire de la Fête de la Victoire, dont voici la traduction APS :

*"Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux,
Prière et paix sur Son Messager,
Citoyennes, citoyens,*

Le 19 mars, nous célébrons la Fête de la Victoire, jour où fut proclamée la fin d'une domination coloniale de plus de cent trente ans qui a révélé le visage hideux du colonialisme de peuplement inique, dénué de toute valeur humaine, empêtré dans les massacres, la destruction et le pillage, se livrant aux pires formes d'exactions et de barbarie, mais tremblant et vacillant devant la force du droit et les lois de l'univers qui, à travers l'histoire, ont toujours triomphé en faveur des peuples en quête de liberté, cette vertu qu'Allah a voulue inhérente à l'humanité.

Allah Tout-Puissant a accordé la victoire au peuple algérien grâce à une Révolution glorieuse dont la flamme ne s'éteint point. Une Révolution grandiose, bénie et mémorable menée par des héros qui ont fait le choix de vivre libres et dignes ou de mourir en martyrs pour que vive l'Algérie



(Nous nous sommes dressés pour la vie ou la mort, car nous avons décidé que l'Algérie vivra).

Une Révolution portée par un peuple viscéralement attaché à son authenticité ancestrale sur sa terre et à son identité, lequel a mené l'épopée du 1er Novembre

1954 jusqu'à son aboutissement, ce moment où l'histoire contemporaine a été témoin d'une victoire arrachée au prix de rivières de sang, de tragédies et de destructions massives, face à une politique de terre brûlée et de pillage systématique. Un peuple ayant enduré

toutes ces affres est un peuple dépositaire du legs sacré qui poursuit la marche, guidé par le message des martyrs. Grâce à Dieu, notre chère Algérie, fidèle aux sacrifices consentis, relève aujourd'hui le défi en renforçant son immunité économique et en confortant les remparts de sa souveraineté dans une conjoncture régionale et internationale erratique.

Le pays a tracé sa voie en plaçant au sommet de ses priorités la consolidation des capacités de l'économie nationale, à travers de grandes réalisations structurantes et intégrées, dans le cadre d'un projet de développement stratégique multidimensionnel aux grandes ambitions. Un projet qui se matérialise sur le terrain grâce aux volontés nationales sincères qui, joignant leurs efforts, veillent sur les intérêts de l'Etat, tout en étant au service du peuple, partant de leur foi en une Algérie victorieuse par la participation de tous, où se réalisent les aspirations des Algériennes et des Algériens, auxquels nous nous joignons, en ce 64e anniversaire de la Fête de la Victoire, pour nous incliner avec recueillement à la mémoire des valeureux martyrs et renouveler, ensemble, le serment de fidélité à leur message.

*Vive l'Algérie, libre, fière et digne,
Gloire et éternité à nos valeureux martyrs."*

LA DÉTERMINATION DU PEUPLE ALGÉRIEN À RECONQUÉRIR SA SOUVERAINÉTÉ NATIONALE

Les Algériens célèbrent, aujourd'hui, la Fête de la Victoire, marquant le 64e anniversaire du cessez-le-feu (19 mars 1962), une étape charnière qui incarne le triomphe de la détermination du peuple algérien à faire face à l'occupation française pour arracher son indépendance et reconquérir sa souveraineté nationale, après une lutte de longue haleine prolongée au prix d'immenses sacrifices.

Le 19 mars 1962, le cessez-le-feu entre en vigueur sur l'ensemble du territoire national à la suite des Accords d'Evian, qui ont couronné de longues années de négociations ardues entre le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et les autorités coloniales françaises, ouvrant la voie à l'organisation du référendum ayant consacré le droit souverain du peuple algérien à l'autodétermination. Une réalité rendue possible grâce à l'héroïsme des Algériens, qui ont mené une lutte mémorable et consenti d'immenses sacrifices. Cette date constitue une étape historique majeure dans le parcours de la lutte de libération du peuple algérien, intervenue en dépit des multiples envois dressés par les autorités coloniales pour faire avorter le processus de règlement politique. Malgré le cessez-le-feu, l'Organisation de l'armée secrète (OAS) intensifie ses crimes et actes terroristes contre le peuple algérien, s'évertuant à détruire tout ce qui pouvait être exploité par l'Algérie indépendante. Mais l'unité nationale et la mobilisation du peuple autour du Front de libération nationale (FLN) ont mis en échec les plans de cette organisation terroriste. Cette cohésion populaire s'est illustrée tout au long de la Révolution à travers les grèves et les



manifestations qu'ont connues les différentes régions du pays, témoignant de l'attachement profond des Algériens à leur droit légitime à la liberté et à l'indépendance.

Fort du soutien populaire, la Révolution a réussi à imposer, à la table des négociations, ses principes consacrés par la Proclamation du 1er novembre 1954, notamment l'unité de la nation algérienne, l'intégrité du territoire national et la pleine souveraineté de l'État, entérinant ainsi le droit du peuple algérien à l'autodétermination. L'histoire contemporaine retient que cette victoire constitue le couronnement de la résistance du peuple algérien et de sa lutte inlassable depuis le déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, qui a marqué un tournant décisif dans l'histoire de l'Algérie, dont l'indépendance et la souveraineté nationale ont été recouvrées au prix de millions de martyrs et d'un nombre incalculable de blessés et d'invalides. Cet événement a également représenté une

victoire pour la diplomatie algérienne, qui a su porter la question algérienne sur la scène internationale et convaincre l'opinion publique mondiale de la justesse des revendications du peuple algérien : la liberté et le droit à l'autodétermination. Ce faisant, la victoire est devenue un symbole de la lutte des peuples colonisés à travers le monde et la Révolution une source d'inspiration pour les mouvements de libération.

Grâce aux immenses sacrifices consentis, la Révolution a atteint son objectif suprême : l'indépendance nationale. L'Algérie a ainsi recouvré sa pleine souveraineté et ouvert une nouvelle page de son histoire, fidèle aux principes de la Proclamation du 1er novembre 1954 qui a insisté sur le recouvrement de la souveraineté nationale et la restauration de l'Etat algérien démocratique et social.

Cette victoire a également pavé la voie au projet d'édification de l'État algérien indépendant et aux efforts visant à effacer les séquelles du colonialisme et à asseoir des institutions fondées sur les principes de la souveraineté nationale. Le 19 mars 1962 demeure une date phare qui marque, comme l'avait affirmé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "le couronnement de longues décennies de lutte sous l'étendard du Mouvement national et de la guerre de libération évoque pendant plus de sept ans par le peuple algérien, convaincu de l'inéluctabilité de la lutte armée, initiée par une génération de patriotes forgés par un parcours ardu sur la voie de la sensibilisation dans les cellules de préparation pour le jour J".

La Fête de la Victoire est surtout "le fruit du sang pur qui a irrigué notre terre bénie et des sacrifices incommensurables consentis par le peuple algérien avec bravoure, foi et patience, pour pouvoir vivre libre et digne sur ses terres", avait-il ajouté. **APS**

64^e ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE ALGER CÉLÈBRE SES «GLOIRES ÉTERNELLES»

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, accompagné du recteur de Djamaâ El Djazaïr, Mohamed Maâmoune Al-Kacimi Al-Hoceini, a inauguré lundi dernier une conférence à Djamaâ El Djazaïr à l'occasion du 64^e anniversaire de la Fête de la Victoire (19 mars 1962), centrée sur le thème «Gloires éternelles et victoires renouvelées».

Le Musée national des moudjahidine, en coordination avec le Musée de la civilisation islamique de Djamaâ El-Djazaïr, a organisé cette conférence, rassemblant des moudjahidine, enseignants, chercheurs, étudiants, intellectuels et journalistes. Lors de son allocution, M. Tacherift a rappelé que la célébration de la Fête de la Victoire ne se limite pas à un hommage au passé, mais constitue un moment historique mobilisateur, source de détermination pour relever les défis du présent et poursuivre la renaissance nationale. Il a souligné que l'Algérie triomphante, sous la présidence d'Abdelmadjid Tebboune,



continue de consolider ses acquis et d'inscrire ses succès dans un progrès durable, mettant le bien-être des citoyens au cœur de ses priorités. Le ministre a également mis en avant le rôle clé de l'Armée nationale populaire (ANP), héritière légitime de l'Armée de libération nationale (ALN), garante de la sécurité nationale et de la souveraineté de l'État. Pour sa part, le recteur de Djamaâ El-

Djazaïr a insisté sur l'importance de préserver la mémoire nationale et de transmettre aux jeunes générations les leçons de la Révolution. « Dans un monde turbulent, marqué par la mondialisation, il est essentiel que la fierté des Algériens pour leurs accomplissements historiques devienne un outil éducatif et culturel permanent, un prolongement du serment des martyrs », a-t-il affirmé.

La conférence a débuté par la projection d'un documentaire sur l'anniversaire, suivie du témoignage du moudjahid Chérif Ouchia et des exposés de professeurs spécialisés, qui ont rappelé l'importance de cette étape historique et le rôle des négociations d'Évian dans la consolidation de l'indépendance. Par la suite, des professeurs spécialisés ont donné des exposés soulignant l'importance de cette étape historique qui a célébré les triomphes du peuple algérien contre la colonisation, ainsi que la perspicacité du négociateur algérien lors des discussions d'Évian. Cet hommage souligne que la Fête de la Victoire demeure un pilier de la mémoire nationale et un levier pour inspirer les générations actuelles et futures dans la construction d'une Algérie fière et résiliente.

Abir Menasria

LA LUMIÈRE DE LA LIBERTÉ

L'Algérie célèbre aujourd'hui une date importante et cruciale. La déclaration du cessez-le-feu entre l'Algérie et la France, marquant le début des négociations, constitue un grand accomplissement pour le peuple algérien. Il a été convenu que cet accord entrerait en vigueur dans tout le pays à partir du lundi 19 mars 1962 à midi. Après 132 ans d'usurpation de la souveraineté d'un État entier, de son histoire, de sa géographie, de son peuple et de ses traditions, avec ses femmes et ses hommes soumis à la répression, à l'humiliation et à l'injustice par la France, il est désormais clair qu'aucun régime injuste ne dure éternellement. Comme toute chose a une fin, les signes de la chute de l'opresseur cruel se sont manifestés dans notre chère Algérie. Le soleil de la liberté a brillé ce jour béni, symbole de l'approche de l'indépendance, lorsque le cessez-le-feu entre le Gouvernement provisoire et la France est entré en vigueur, après la signature des Accords d'Évian le 18 mars 1962. Ces accords ont marqué la fin des opérations militaires et de la lutte armée sur le sol algérien, ouvrant ainsi un nouveau chapitre de liberté et de souveraineté nationale. L'accès à ce jour historique a été un chemin ardu, pour lequel l'Algérie a payé le prix des martyrs dans une révolution unique à travers l'histoire des peuples. Le Front de libération nationale (FLN) s'est distingué par une approche claire, équilibrant les actions militaires à l'intérieur du pays et les activités politiques et diplomatiques. Il a veillé à maintenir ouvertes les voies de communication, y compris les contacts secrets répétés entre 1956 et 1959, bien qu'ils n'aient pas donné de résultats significatifs en raison de la mauvaise foi du colonisateur et de ses tentatives pour amener les dirigeants de la révolution à accepter d'abord le cessez-le-feu, puis à entrer en négociations. Cependant, les dirigeants de la révolution

algérienne ont fait preuve d'une intelligence exceptionnelle grâce à leurs victoires militaires, leur succès dans la mise en lumière de la question algérienne à l'international et leur capacité à déjouer les manœuvres de De Gaulle, telles que « l'échelle des braves », « la troisième force », le « projet de Constantine » et le « plan Charles ». Ces succès ont contraint le FLN à pousser la France, et particulièrement De Gaulle, à entamer des négociations officielles avec le Gouvernement provisoire, comme en témoigne le discours prononcé par De Gaulle le 14 juin 1960. Le 25 juin 1960, le Gouvernement provisoire a chargé Messieurs Mohamed Seddik Benyahia et Ahmed Boumendjel de mener des pourparlers avec la France dans la ville de Moulins. Ces négociations, qui ont duré quatre jours, ont échoué en raison de l'insistance des Français sur un cessez-le-feu sans engagement de véritables négociations. Cependant, les événements ultérieurs, tels que les manifestations du 11 Décembre, ont contraint le gouvernement de De Gaulle à revenir à la table des négociations, cette fois à l'initiative de la Suisse, représentée par Olivier Long. Les négociations d'Évian devaient initialement débuter le 7 avril 1961, mais plusieurs événements ont entraîné leur report, dont une tentative d'assassinat de De Gaulle par des généraux opposés à l'indépendance de l'Algérie et la création de l'Organisation de l'armée secrète française (OAS). Enfin, le 20 mai 1961, à Évian, les deux parties se sont rencontrées lors de sessions qui n'ont pas abouti à des résultats, en raison de l'insistance de la France à séparer le Sahara et à imposer la double nationalité aux Français d'Algérie. Le Gouvernement provisoire n'a entamé ses contacts qu'après avoir obtenu la reconnaissance par Charles de Gaulle, le 5 septembre 1961, de la souveraineté de l'Algérie sur son Sahara.

Après les négociations qui se sont déroulées à Le Ross entre le 11 et le 19 février 1962 et l'approbation par le Conseil national de la Révolution algérienne du projet de négociations, celles-ci sont entrées dans leur phase finale à la date officielle du 8 août 1961. Le Gouvernement provisoire a exprimé son désir de reprendre officiellement les négociations à Évian, en France, où Krim Belkacem, Saâd Dahlab, Mohamed Seddik Benyahia, Lakhdar Bentobal, M'hamed Yazid, Ammar Benouda, Réda Malek et Seghir Mostefaï ont rencontré la délégation française dirigée par Louis Joxe, lors d'une dernière série de pourparlers s'étendant du 7 au 18 mars. Cette série s'est conclue par la signature des accords d'Évian et la mise en œuvre du cessez-le-feu le 19 mars 1962. Cependant, les Algériens n'ont pas pu célébrer ce jour historique par crainte des attaques de l'OAS, et la joie de l'indépendance a été reportée jusqu'au 5 juillet 1962, date de l'annonce officielle de l'indépendance de l'Algérie. Cette journée est également celle de commémoration et de réflexion sur la mémoire des victimes civiles et militaires tombées sur le champ de bataille, afin que l'Algérie vive libre et indépendante et que son peuple vive dans la fierté et la dignité. En vertu de la loi du 6 décembre 2012, le 19 mars a été désigné comme Journée nationale de commémoration et de réflexion sur la mémoire des victimes civiles et militaires, afin que l'Algérie vive libre et que son peuple conserve sa dignité. Il est de notre devoir aujourd'hui de transmettre notre histoire aux générations futures afin qu'elles n'oublient pas les sacrifices de nos martyrs, qui ont donné leur vie pour recouvrer l'indépendance dont nous jouissons aujourd'hui... Gloire et éternité à nos martyrs héroïques.

Amira Benhizia

64^e ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE

UNE DATE, UNE MÉMOIRE...

Pour chaque Algérien, le 19 mars symbolise à la fois l'aboutissement d'un combat long et douloureux et le moment où l'horizon de l'indépendance devient enfin une réalité tangible.

Le cessez-le-feu du 19 mars 1962 intervient au lendemain de la signature des Accords d'Évian, conclus le 18 mars entre les représentants du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et ceux du gouvernement français. Ce texte met officiellement fin aux affrontements entre l'Armée de libération nationale (ALN) et l'armée coloniale française. Mais au-delà de la fin des combats, ces accords ouvrent surtout la voie à une nouvelle étape : celle qui doit permettre au peuple algérien de décider librement de son destin après plus d'un siècle de domination coloniale.

Pourtant, cette journée historique n'est pas née d'un simple accord signé autour d'une table. Elle est l'aboutissement d'un long processus où se mêlent lutte armée, résistance populaire et bataille diplomatique sur la scène internationale. Depuis le 1^{er} novembre 1954, date du déclenchement de la Révolution, le Front de libération nationale (FLN) mène une lutte totale contre le système colonial instauré en Algérie depuis 1830. Dans les maquis, les villes et les villages, l'Armée de libération nationale affronte une puissance coloniale déterminée à conserver ce territoire considéré alors comme une partie intégrante de la France.

Mais la guerre ne se joue pas seulement sur le terrain militaire.

Très tôt, les dirigeants de la révolution comprennent que l'indépendance se gagnera aussi sur le terrain politique et diplomatique.

Le FLN s'efforce ainsi de porter la cause algérienne au-delà des frontières du pays, cherchant à mobiliser l'opinion internationale et à inscrire la question algérienne dans le mouvement plus large de décolonisation qui traverse le monde au milieu du XX^e siècle.

Dès 1956, des contacts discrets commencent à s'établir entre des représentants du FLN et certains responsables français. Ces premiers échanges restent prudents et informels, mais ils témoignent déjà de la possibilité d'un règlement politique au conflit. Des discussions ont notamment lieu entre la délégation extérieure du FLN et le ministre français des Affaires étrangères de l'époque, Christian Pineau. Après un premier contact au Caire, une rencontre se tient le 26 juillet 1956 en Yougoslavie. La délégation algérienne, composée notamment de Mohamed Yazid et Ahmed Francis, y rencontre une délégation française représentée par Pierre Commin. Ces discussions restent toutefois exploratoires et n'aboutissent pas à de véritables négociations.

Pendant ce temps, la guerre continue de s'intensifier. L'Armée de libération nationale multiplie les opérations, tandis que la répression coloniale se durcit. Arrestations, bombardements, camps de regroupement : le conflit plonge le pays dans une spirale de violences qui marque profondément la société algérienne. Pourtant, loin d'affaiblir la révolution, cette situation renforce progressivement la détermination d'un peuple

Le 19 mars n'est pas une date comme les autres dans l'histoire de l'Algérie. Chaque année, elle réveille une mémoire profonde, celle d'un peuple qui a traversé l'épreuve de la guerre pour arracher sa liberté.

Cette journée, qui célèbre la Fête de la Victoire, marque l'entrée en vigueur du cessez-le-feu qui mit fin à plus de sept années d'une guerre de libération d'une rare intensité.



qui refuse de renoncer à son droit à l'indépendance.

Sur le plan international, la question algérienne prend une importance croissante. Le FLN parvient à mobiliser le soutien de plusieurs pays arabes, de nombreux États africains nouvellement indépendants et de certains pays du bloc socialiste. Cette pression diplomatique contribue peu à peu à isoler la France sur la scène internationale.

Une première tentative de négociations officielles intervient en juin 1960, mais elle échoue rapidement. Le gouvernement français exige alors la reddition de l'Armée de libération nationale comme condition préalable aux discussions. Une exigence catégoriquement rejetée par le Gouvernement provisoire de la République algérienne, pour qui toute négociation doit reconnaître le principe de l'indépendance.

La situation connaît un tournant décisif à la fin

de l'année 1960. Le 11 décembre, de grandes manifestations populaires éclatent dans plusieurs villes d'Algérie. Des foules immenses envahissent les rues pour réclamer l'indépendance et affirmer leur soutien au FLN. Ces manifestations impressionnent le monde entier et démontrent clairement que la Révolution bénéficie d'un soutien populaire massif.

Ces événements relancent également le débat au sein des institutions internationales. L'Assemblée générale des Nations unies inscrit la question algérienne à son ordre du jour, accentuant la pression diplomatique sur la France. Face à cette nouvelle réalité, les autorités françaises finissent par accepter la reprise des négociations.

Les pourparlers officiels s'ouvrent alors en 1961 et dureront près d'une année. La délégation algérienne est conduite par Krim Belkacem,

ministre des Affaires étrangères du GPRA et figure majeure de la révolution. Du côté français, les discussions sont menées par Louis Joxe, ministre chargé des Affaires algériennes. Les négociations se déroulent à Évian, en Suisse, dans un climat souvent tendu. Les discussions portent sur plusieurs questions sensibles : le statut du Sahara, la présence militaire française, l'avenir des populations européennes d'Algérie ou encore les modalités de la transition politique.

Les échanges sont parfois interrompus, les positions restent fermes, mais la délégation algérienne ne cède pas sur l'essentiel : l'indépendance totale de l'Algérie et le respect de son intégrité territoriale.

Après des mois de discussions difficiles, un compromis finit par être trouvé. Les Accords d'Évian, signés le 18 mars 1962, reconnaissent le droit du peuple algérien à

l'autodétermination et prévoient l'organisation d'un référendum pour décider de l'avenir du pays.

Le lendemain, le 19 mars 1962, à midi, le cessez-le-feu entre officiellement en vigueur sur l'ensemble du territoire algérien. Pour des millions d'Algériens, cette annonce résonne comme la fin d'une longue nuit. Les armes se taisent enfin après des années de guerre, laissant place à l'espoir d'un avenir nouveau.

Quelques mois plus tard, le 1^{er} juillet 1962, le peuple algérien se prononce massivement en faveur de l'indépendance lors du référendum d'autodétermination. Le résultat est sans appel. Le 5 juillet 1962, l'Algérie proclame officiellement son indépendance, mettant fin à 132 années de colonisation.

Plus de six décennies après ces événements, le 19 mars demeure une date chargée d'émotion et de mémoire. Elle rappelle le prix immense payé pour la liberté, mais aussi la détermination d'un peuple qui a su transformer un rêve d'indépendance en réalité.

Car au-delà du souvenir, cette journée symbolise surtout la naissance d'une nation qui, après une lutte longue et douloureuse, a repris en main son destin et inscrit son histoire dans celle des grands mouvements de libération du XX^e siècle.

G. Salah Eddine

ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LES PAYS AFRICAINS

EXAMEN DES MOYENS DE VALORISER LA ROUTE TRANSSAHARIENNE

Dans un contexte marqué par la volonté de renforcer la présence économique de l'Algérie sur les marchés africains, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé une réunion technique de coordination consacrée à l'examen des moyens de valoriser la route transsaharienne, a indiqué un communiqué.

Considéré comme un axe stratégique reliant l'Algérie à l'Afrique subsaharienne, ce corridor est appelé à jouer un rôle déterminant dans le développement des échanges commerciaux intra-africains et dans la diversification des exportations nationales.

La rencontre a réuni plusieurs départements ministériels et institutions concernés par la logistique et le commerce extérieur. Des représentants du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ainsi que du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base ont pris part aux travaux, aux côtés des services des Douanes. Cette approche intersectorielle traduit la volonté des autorités de coordonner les politiques publiques afin



de lever les obstacles administratifs, logistiques et réglementaires susceptibles de freiner les flux commerciaux le long de cet axe stratégique. Les acteurs économiques étaient également représentés lors de cette réunion, notamment le président du Conseil d'affaires algéro-nigérien, le directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), ainsi que des responsables de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX). Leur présence reflète l'importance accordée au rôle du secteur privé dans la dynamisation des échanges régionaux et dans l'exploitation des opportunités offertes par le marché africain, dont le potentiel de croissance demeure largement sous-exploité par les entreprises algériennes.

Au cœur des discussions figurait la valorisation de la route transsaharienne

comme levier de promotion des exportations nationales. Cette infrastructure, qui relie l'Algérie au Niger et ouvre l'accès à plusieurs marchés d'Afrique de l'Ouest, représente un atout majeur dans la stratégie d'intégration économique régionale du pays. Dans cette perspective, les participants ont souligné la nécessité de renforcer la coordination entre les différents secteurs afin de créer les conditions logistiques, douanières et organisationnelles permettant une exploitation optimale de cet axe.

Les échanges ont notamment porté sur les mécanismes d'accompagnement des opérateurs économiques, en particulier les exportateurs. L'objectif est de mettre en place des services logistiques intégrés et des plateformes d'appui capables de faciliter les opérations commerciales, depuis la production jusqu'à

l'acheminement des marchandises vers les marchés africains.

Dans cette optique, Kamel Rezig a insisté sur la nécessité d'adopter une vision prospective reposant sur une coordination permanente entre l'ensemble des acteurs institutionnels et économiques. L'enjeu consiste à transformer la route transsaharienne en un véritable corridor économique structurant, capable de soutenir la diversification des exportations et de renforcer l'ancrage de l'Algérie dans son environnement africain.

Au-delà de sa dimension logistique, la valorisation de cet axe s'inscrit dans une stratégie plus large visant à repositionner l'Algérie comme un acteur économique majeur dans la dynamique d'intégration continentale. Dans un contexte marqué par la montée en puissance des échanges intra-africains et par l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine, la route transsaharienne pourrait ainsi devenir l'un des instruments clés de la projection économique algérienne vers le sud du continent.

Si les infrastructures existent désormais sur une grande partie du tracé, le véritable défi réside désormais dans leur exploitation économique. L'efficacité de ce corridor dépendra de la capacité des institutions, des entreprises et des opérateurs logistiques à transformer cet axe routier en une véritable plateforme d'échanges, reliant les capacités industrielles et commerciales de l'Algérie aux marchés africains en pleine expansion.

G. Salah Eddine

COMMERCE EXTÉRIEUR

VERS LA CRÉATION D'UN FICHER NUMÉRIQUE DES SERVICES ET PRODUITS FABRIQUÉS EN ALGÉRIE

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, mardi dernier à Alger, une réunion de coordination au cours de laquelle l'accent a été mis sur l'importance de créer un fichier numérique national et exhaustif de l'ensemble des services et des produits fabriqués en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion tenue au siège du ministère, s'est déroulée en présence des secrétaires généraux et des représentants des

différents secteurs ministériels, ainsi que des cadres du ministère. Le renforcement de la coordination dans le domaine du commerce extérieur a été au centre de cette rencontre, précise la même source. Ainsi, "l'accent a été mis sur l'importance de la création d'un fichier numérique national exhaustif, incluant l'ensemble des services et des produits fabriqués en Algérie, de manière à disposer d'une base de données précise et actualisée à même de soutenir l'orientation de l'offre nationale vers les

marchés extérieurs et sa valorisation optimale, ainsi que sur l'identification par les différents secteurs, de leurs besoins en biens et services", ajoute le communiqué. A cette occasion, M. Rezig a salué le niveau de coordination entre différents secteurs ministériels, soulignant l'importance de le renforcer et de l'intensifier, à même d'assurer la cohérence des efforts gouvernementaux et de réaliser les objectifs fixés en matière de commerce extérieur, conclut la même source.

GAZODUC TRANSSAHARIEN

UNE ÉQUIPE DE SONATRACH EN MISSION DE TRAVAIL À NIAMEY

Le groupe Sonatrach a dépêché une équipe technique à Niamey, au Niger, afin de collecter les données nécessaires au tracé du futur gazoduc transsaharien (TSGP) sur le territoire nigérien, a indiqué un communiqué publié mardi.

L'idée circule depuis longtemps dans les cercles énergétiques et stratégiques : relier les immenses réserves gazières d'Afrique de l'Ouest aux marchés européens en traversant le Sahara. Si ce projet est évoqué depuis des décennies, il commence réellement à prendre forme depuis l'arrivée au pouvoir du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Aujourd'hui, tout semble s'accélérer. Après l'Aïd El-Fitr, les travaux et les études prévues, notamment sur le territoire du Niger, devraient reprendre avec une nouvelle dynamique, ouvrant des perspectives économiques majeures pour les pays impliqués, à savoir le Nigeria, le Niger et l'Algérie. La mission de Sonatrach

s'inscrit dans le cadre d'une délégation conjointe réunissant des représentants du groupe énergétique et du ministère des Hydrocarbures et des Mines d'Algérie. L'objectif est clair : passer du concept stratégique à la phase technique, en préparant concrètement les conditions de réalisation de ce projet énergétique majeur. Le déplacement répond également aux orientations fixées par le président Abdelmadjid Tebboune, qui a appelé à accélérer le lancement du chantier dans sa partie nigérienne. Sur le terrain, l'équipe technique algérienne doit examiner plusieurs aspects essentiels, notamment le cadre juridique et réglementaire encadrant la pose de canalisations au Niger. Les discussions portent également sur les études indispensables à la mise en œuvre d'un tel projet : étude de danger, étude d'impact environnemental, ainsi que les autorisations administratives et les permis nécessaires à la construction de

l'infrastructure. Le programme de la mission prévoit aussi des réunions de travail avec les responsables de la SONIDEP, la Société nigérienne du pétrole, ainsi qu'avec des responsables du ministère du Pétrole du Niger. Ces échanges techniques doivent permettre de coordonner les premières étapes opérationnelles du projet et d'examiner les modalités de réalisation des études de tracé, en tenant compte des conclusions préliminaires de l'étude de faisabilité menée par le cabinet consultant PENSPEN. Cette phase de collecte de données et d'évaluation constitue en réalité le prélude à un processus plus vaste. Elle doit ouvrir la voie à la réalisation d'études détaillées du tracé, étape indispensable avant le lancement de la construction du gazoduc lui-même. Selon les indications fournies par Sonatrach, la phase opérationnelle du projet reliant le Nigeria, le Niger et l'Algérie devrait être lancée après le

mois de Ramadhan 2026.

Au-delà de ses dimensions techniques, le gazoduc transsaharien représente un projet stratégique pour l'ensemble de la région. Il vise à créer un vaste corridor énergétique capable de relier les ressources gazières du golfe de Guinée aux infrastructures énergétiques du nord de l'Afrique, tout en renforçant la coopération économique entre les pays concernés.

Pour l'Algérie, ce projet s'inscrit également dans une ambition plus large : consolider son rôle de carrefour énergétique entre l'Afrique et l'Europe et renforcer la présence de Sonatrach sur la scène énergétique continentale. Dans un contexte mondial où la sécurité énergétique et la diversification des approvisionnements sont devenues des enjeux majeurs, la concrétisation du gazoduc transsaharien pourrait ainsi redessiner une partie des équilibres énergétiques du continent africain.

G. S. E.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE (APN) ÉVALUATION DES PERFORMANCES SCOLAIRES À TIZI OUZOU

La Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et des affaires religieuses de l'Assemblée populaire nationale (APN) a achevé, mardi dernier, une visite de deux jours dans la wilaya de Tizi-Ouzou, consacrée notamment à l'évaluation des performances scolaires enregistrées dans la région.

Entamée par une rencontre avec les représentants des secteurs concernés, cette mission a permis aux membres de la commission de s'intéresser de près aux résultats obtenus par la wilaya aux examens de fin de cycle, qui lui ont valu de figurer, ces dernières années, parmi les premières au niveau national. À cette occasion, le président de la commission, Zakaria Belkheir, a salué ces performances, mettant en avant la nécessité d'en analyser les mécanismes afin d'en tirer des enseignements. Il a souligné l'importance d'identifier les facteurs ayant contribué à cette réussite pour envisager leur adaptation et leur généralisation à d'autres régions du pays. Le responsable a précisé que



cette démarche vise à diagnostiquer les leviers de succès du système éducatif local dans l'optique de renforcer les performances à l'échelle nationale. Abordant le secteur des affaires religieuses, M. Belkheir a également mis en exergue le rôle de la wilaya, qu'il a qualifiée de « capitale des mosquées et des zaouïas », soulignant leur contribution dans la consolidation de la cohésion sociale. Concernant les objectifs globaux de

cette mission, il a indiqué qu'elle vise à recenser les contraintes et à identifier les besoins prioritaires des secteurs concernés, en vue de leur transmission aux autorités compétentes à travers un rapport détaillé pour une prise en charge adéquate.

Au cours de leur déplacement, les membres de la commission ont effectué des visites d'inspection dans plusieurs structures, notamment des

établissements scolaires et universitaires, ainsi que des zaouïas et des mosquées. Ils ont également tenu des rencontres avec des représentants des parents d'élèves et des membres de syndicats d'imams. Cette étape à Tizi-Ouzou vient clore une tournée de six jours entamée dans la wilaya de Bouira, avant de se poursuivre à Béjaïa et de s'achever les 16 et 17 mars à Tizi-Ouzou.

Cheklat Meriem

RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE LA WILAYA D'ALGER EXPOSÉS ET PRÉSENTATION DES OPÉRATIONS ET DES PROJETS DE PROXIMITÉ

Le ministre et wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a présidé une réunion du Conseil exécutif consacrée au suivi de la situation des projets inscrits au programme de développement local, a indiqué mardi dernier un communiqué des services de la wilaya. À l'entame de la réunion, tenue lundi soir, un exposé a été présenté sur les projets inscrits dans le cadre du programme de développement local géré par les communes, comprenant la réalisation de 311 opérations et projets de proximité. Ces projets comprennent

notamment "le revêtement et l'aménagement des routes, la réhabilitation des différents réseaux, ainsi que l'aménagement et l'entretien des écoles primaires". M. Rabehi s'est dit satisfait de "l'avancement de la cadence de réalisation, notamment pour les projets qui étaient en suspens", précise-t-on de même source. Un exposé exhaustif a été présenté également sur la situation des projets inscrits dans les différents secteurs par la Direction des équipements publics. Des difficultés qui entravent la concrétisation de certains de

ces projets ont été évoquées, dont la non-disponibilité du foncier, l'exploitation de certaines assiettes par des citoyens, en sus de certaines entraves liées à la délivrance des permis de réalisation".

A cet effet, M. Rabehi a donné "une série d'instructions portant sur la nécessité de prendre les mesures requises par les différents services concernés, tout en renforçant la coordination et en tenant des réunions périodiques afin de lever les obstacles", conclut le communiqué.

APS

RISQUES D'ACCIDENTS DURANT LA FÊTE DE L'AÏD

LA PROTECTION CIVILE LANCE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

À l'approche de la fête de l'Aïd El-Fitr, la Protection civile a lancé, mardi dernier, une campagne nationale de sensibilisation afin d'alerter sur les risques d'accidents fréquemment enregistrés durant cette période, appelant les citoyens à faire preuve de prudence et à respecter strictement les consignes de sécurité, a indiqué un communiqué de ce corps. L'institution a déploré le nombre élevé d'incidents constatés chaque année à l'occasion de cette fête, notamment ceux impliquant des enfants, ainsi que les accidents de la circulation, qui connaissent une

recrudescence notable durant les jours de célébration. Dans ce contexte, les parents sont particulièrement interpellés quant au choix des jouets destinés aux enfants. La Protection civile recommande d'éviter les produits inadaptés à leur âge ou ne répondant pas aux normes de sécurité, tout en insistant sur la nécessité de lire attentivement les avertissements, les consignes d'utilisation et les instructions d'assemblage. Elle souligne également l'importance d'une surveillance constante des enfants lors de leurs activités

ludiques, en veillant à éloigner les jouets de toute source de chaleur, à vérifier leur état et à se débarrasser de ceux présentant un danger potentiel. Le communiqué met en garde contre un comportement courant chez les jeunes enfants, qui consiste à porter de petits objets à la bouche. Des éléments tels que des billes ou des pièces détachées peuvent provoquer des risques d'étouffement, d'où la nécessité de les maintenir hors de leur portée. Par ailleurs, il est conseillé de privilégier l'achat de jouets portant clairement les coordonnées du fabricant ou de

l'importateur, gage de traçabilité et de conformité. S'agissant de la sécurité routière, la Protection civile rappelle aux conducteurs l'importance du respect du code de la route, de la limitation de la vitesse et de l'évitement des comportements à risque, afin de prévenir les accidents souvent observés lors des déplacements liés aux visites familiales. En cas d'urgence, les citoyens sont invités à contacter les services de secours via les numéros 14 ou le numéro vert 1021, mis à leur disposition pour une intervention rapide.

Ch. Meriem

SOLIDARITÉ

RENFORCEMENT DE L'ACTION SOCIALE DE L'ÉTAT

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a appelé l'Agence de développement social (ADS) à veiller à l'amélioration des services publics fournis au citoyen dans le cadre de la consécration de la politique sociale de l'Etat, a indiqué mardi dernier un communiqué du ministère.

Présidant une réunion de coordination avec les cadres centraux de l'ADS, consacrée à l'évaluation des programmes, des projets et du plan d'action de l'agence pour l'année 2026, la ministre a insisté sur la nécessité de renforcer la qualité des prestations offertes aux citoyens, conformément au programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Elle a également souligné l'importance de consolider les mécanismes de solidarité nationale, de valoriser les acquis sociaux et de promouvoir un véritable développement social au profit des catégories éligibles au soutien de l'Etat.

Dans ce cadre, elle a appelé à concrétiser les Objectifs de développement durable (ODD) et à encourager les bénéficiaires à adhérer aux programmes d'autonomisation économique. Pour atteindre ces objectifs, une



enveloppe financière de 211 milliards de dinars a été allouée au titre de l'année en cours pour la prise en charge des programmes de soutien gérés par l'ADS. Parmi eux figurent l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS), dotée de 179,4 milliards de dinars, ainsi que l'allocation spéciale de scolarité, pour un montant de 17,37 milliards de dinars. La ministre a, à ce titre, donné des instructions portant notamment sur la prise en charge des demandeurs de l'AFS, l'assainissement régulier des listes des bénéficiaires et le versement, dans les délais, de l'allocation spéciale de scolarité avant la rentrée

2026-2027. Elle a également insisté sur la mobilisation des cellules de proximité de solidarité à l'échelle nationale afin d'accompagner les catégories concernées et de réaliser les enquêtes sociales nécessaires. Dans le même esprit, elle a annoncé le renforcement de ce réseau par la création de 50 nouvelles cellules. La réunion a, par ailleurs, permis

d'évaluer plusieurs projets, dont la réalisation de centres d'insertion sociale et professionnelle pour les personnes aux besoins spécifiques, l'aménagement de centres de prise en charge des malades atteints de cancer, ainsi que l'équipement d'ateliers et de clubs pour l'enfance et des écoles coraniques. Elle a également porté sur la réalisation de 589 ateliers dans le cadre des travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre. Concernant les ressources humaines, les discussions ont porté sur l'application de la nouvelle convention collective, qui prévoit une meilleure structuration des postes selon les compétences et les diplômes, ainsi qu'une revalorisation salariale à compter du 1er janvier 2026. Enfin, il a été convenu de fixer au mois d'avril prochain la date de signature de la convention entre l'Agence et le partenaire social.

R. S.

GÂTEAUX DE L'AÏD QUAND LES FEMMES AU FOYER TRANSFORMENT LEUR PASSION EN ACTIVITÉ RENTABLE

De nombreuses familles préfèrent désormais commander les gâteaux traditionnels à l'approche de l'Aïd El-Fitr auprès de pâtisseries à domicile. Une tendance qui s'est largement développée ces dernières années, portée, notamment par l'essor des réseaux sociaux où les pages dédiées aux pâtisseries traditionnelles et modernes se multiplient et les photos de "makrouth", "ghribia", "sablés" décorés ou encore "cornes de gazelle" et "baklaoua" soigneusement présentées attirent souvent des centaines d'abonnés.

Ferdous, avocate, explique avoir choisi de passer commande auprès d'une pâtisserie travaillant à domicile après avoir découvert ses réalisations sur les réseaux sociaux.

Bibiya, femme au foyer spécialisée dans la préparation de gâteaux traditionnels, affirme que cette activité lui permet non seulement d'exprimer sa passion pour la pâtisserie, mais aussi de contribuer aux revenus du ménage, notamment durant les périodes de forte demande. A l'approche de l'Aïd, certaines pâtisseries sont parfois contraintes de clôturer les commandes plusieurs jours avant la fin du mois de Ramadan afin de pouvoir répondre aux demandes des clientes.

Samira, enseignante, confie pour sa part avoir dû passer sa commande bien à l'avance auprès d'une pâtisserie à domicile afin de s'assurer de disposer d'un assortiment de gâteaux pour accueillir ses invités le jour de la fête.

Pour répondre aux attentes de leur clientèle, plusieurs pâtisseries proposent désormais des "box de gâteaux de l'Aïd", composés de différentes variétés de douceurs.

Cette activité illustre l'émergence de nouvelles formes d'auto-entrepreneuriat domestique, rendues possibles grâce aux réseaux sociaux, permettant à de nombreuses femmes de concilier vie familiale et activité génératrice de revenus. **APS**



6^e ÉDITION DU FESTIVAL DU CHANT RELIGIEUX DES JEUNES LES MOUNCHIDINE, DES AMBASSADEURS DE L'ALGÉRIE EN TOUT LIEU

La cérémonie de clôture de la 6^e édition du Festival du chant religieux des jeunes s'est déroulée lundi soir à Alger, marquant l'annonce des lauréats dans les différentes catégories d'un concours ayant réuni plusieurs troupes d'inchad issues de la wilaya.

Organisé au Palais des expositions des Pins-Maritimes, cet événement s'inscrit dans le cadre du programme d'animation des soirées du Ramadan 2026. La cérémonie s'est tenue en présence de plusieurs responsables, dont un représentant du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, ainsi que des cadres du secteur de la jeunesse et de la culture.

Prenant la parole à cette occasion, le directeur de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger, Mohamed Lamine Saad, a souligné que ce festival constitue une véritable tribune dédiée à la valorisation des jeunes talents dans l'art de l'inchad, leur offrant l'opportunité d'exprimer, à travers le chant religieux, l'identité



culturelle algérienne. Il a également insisté sur le rôle de ce type d'initiatives dans l'encouragement des jeunes à s'impliquer dans la dynamique nationale, qualifiant les mounchidine d'authentiques ambassadeurs de l'Algérie. Les troupes finalistes ont présenté leurs prestations devant un jury présidé par Smail Hadj Kouider,

accompagné de Réda Brahim et Nadji Raïd. Dans la catégorie des plus de 16 ans, le premier prix de la meilleure interprétation a été attribué à la troupe du Centre culturel Aïssa-Messaoudi d'Hussein Dey, suivie de la troupe «Ranim» de la Maison de jeunes de Kouba, tandis que la troisième place est revenue à « El Hanadjer

Edhabia» de Zéralda. Chez les moins de 16 ans, la troupe «Anadel Hammamet» s'est distinguée en remportant le premier prix, devant la troupe « El Ihssan » de Rouiba, relevant des Scouts musulmans algériens et la troupe de l'association « Ranim », classée troisième.

Cette édition a également été marquée par l'attribution de plusieurs prix d'excellence récompensant la créativité artistique, la performance collective et individuelle, ainsi que les voix montantes. Des distinctions ont aussi été décernées pour la meilleure tenue traditionnelle du patrimoine algérien et la meilleure tenue spécial Ramadan.

Organisée du 18 février au 16 mars 2026, cette 6^e édition s'est tenue sous l'égide de Mustapha Hidaoui et du ministre et wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, à l'initiative de la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya, en collaboration avec la Ligue d'animation du temps libre des jeunes. **Cheklat Meriem**

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LES JEUNES CRÉATEURS ALI-MAÛCHI

LE DÉLAI DE DÉPÔT DES CANDIDATURES PROLONGÉ JUSQU'AU 31 MARS

● **Le délai de dépôt des candidatures pour le Prix du président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi (édition 2026) a été prolongé jusqu'au 31 mars, a annoncé le ministère de la Culture et des Arts dans un communiqué.**

Le ministère a précisé que la prolongation du délai de dépôt des candidatures pour ce prix, initialement fixé au 15 mars, intervient afin de "permettre au plus grand nombre possible de créateurs de déposer leurs œuvres".

Les candidats souhaitant participer à ce concours annuel doivent déposer leurs dossiers de candidature au niveau des directions de la culture et des arts des wilayas ou via la plateforme numérique du ministère de la Culture et des Arts à l'adresse suivante : <https://e-servicesculture.dz/prix-ali-maachi>.

Le Prix Ali-Maâchi récompense les œuvres littéraires (roman, poésie et œuvre écrite de théâtre) et les œuvres artistiques (œuvres musicales, arts lyriques et chorégraphiques, arts cinématographiques et audiovisuels, œuvre dramatique - théâtre- et arts plastiques).

Le dossier de candidature à ce concours, ouvert aux jeunes créateurs âgés de 18 à 35 ans, comprend une demande manuscrite de participation, une déclaration sur l'honneur attestant de la propriété de l'œuvre, un CV accompagné d'un exposé des œuvres du candidat et un exemplaire de l'œuvre présentée pour le concours accompagnée d'une fiche technique.

Créé en 2006 en vertu d'un décret présidentiel, le Prix du président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi est décerné aux trois premiers lauréats dans chaque discipline, et ce, le 8 juin de chaque année, à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste.

APS



PUBLICITE



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, D'ÉDITION ET DE PUBLICITÉ
 ENTREPRISE NATIONALE DE COMMUNICATION, D'ÉDITION ET DE PUBLICITÉ
 SOCIÉTÉ PAR ACTIONS AU CAPITAL SOCIAL DE 7.750.000.000 DA

Communiqué de presse

Lancement de la huitième édition du Grand Prix Assia Djebbar du Roman pour l'année 2026

L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité annonce l'ouverture des candidatures pour la huitième édition du Grand Prix Assia Djebbar du roman pour l'année 2026, cette prestigieuse manifestation littéraire qui s'inscrit dans le cadre de la valorisation de la création romanesque algérienne et de l'hommage à l'une des figures les plus emblématiques de la littérature Algérienne.

Ce prix concerne les romans écrits en arabe, en amazigh ou en français, publiés par des maisons d'édition algériennes, à condition que leur date de publication soit comprise entre le 14 avril 2024 et le 18 avril 2026.

La date de dépôt des œuvres candidates est fixée du 18 mars au 18 avril 2026, avant 16h00. Les œuvres candidates doivent se distinguer par leur originalité et leur excellence dans le contenu, et ne doivent pas avoir déjà remporté d'autres prix, afin de préserver la crédibilité de la compétition et les valeurs d'excellence.

L'ANEP invite également les maisons d'édition concernées à déposer douze (12) exemplaires et une version électronique de chaque œuvre candidate au siège situé au : 50 rue Khalifa Boukhalfa, Alger, P. BP 355, et ce, au plus tard le 18 avril 2026. Pour plus de détails, vous pouvez visiter le site web du prix :

www.prixassiadjebbar.dz

Ou visiter la page officielle : Grand Prix Assia Djebbar Du Roman - الجائزة الكبرى آسما جبر للرواية

Ou contactez-nous au numéro suivant : 0657601885

L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité renouvelle son invitation à tous les acteurs du milieu littéraire à participer à cette édition, qui est devenue un rendez-vous culturel majeur et une tribune pour célébrer la créativité romanesque nationale, renforçant ainsi l'éclat de la littérature Algérienne sur les plans national et international.

Siège social : 50, Rue Khalifa Boukhalfa - BP 355 Alger-gare
 ☎ +213 0 21 23 64 86 - Fax : +213 0 21 23 64 90
 @ contact@anep.com.dz
 www.anep.com.dz



ALGER16,
 le quotidien
 du **Grand Public**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



Horaires de prières (Alger et ses environs)

Fajr : 05h27
Dohr : 12h55
Asr : 16h23
Maghreb : 18h58
Icha : 20h25



HADITH :
D'après Abou Saïd Al Khoudri (qu'Allah l'agrée):
« Nous sortions l'aumône de rupture du jeûne un sa' de nourriture, ou un sa' d'orge ou un sa' de dattes ou un sa' de fromage ou un sa' de raisin sec ».

RAPPORTÉ PAR BOUKHARI ET MOUSLIM

HISTOIRE DU PROPHÈTE MOHAMMED (QUE LE SALUT SOIT SUR LUI) 4^e PARTIE ET FIN

Après avoir parlé de l'Hégire de La Mecque vers Médine lors de l'édition précédente, nous allons évoquer un événement tout aussi marquant de l'histoire du Prophète : la conquête de La Mecque, qui marquera la fin de « Histoires de prophètes ». La conquête de La Mecque (également connue sous le nom de Grande conquête) est une campagne qui eut lieu le 20 Ramadan de la huitième année de l'Hégire (correspondant au 10 janvier 630 de l'ère chrétienne), au cours de laquelle les musulmans conquièrent la ville et l'annexèrent à leur État islamique. Cette campagne fut déclenchée par la violation, par la tribu des Qouraysh, de la trêve conclue avec les musulmans. Les Qouraysh avaient en effet aidé leurs alliés, les Banou al-Dou'ïl ibn Bakr ibn Abd Manat ibn Kinanah, à attaquer la tribu des Khouza'ah, alliée des musulmans. Ce faisant, ils rompirent le traité de Houdaybiyyah. En réponse, le Prophète Mohammed leva une armée de dix mille hommes pour conquérir La Mecque. L'armée marcha jusqu'à la ville et y entra pacifiquement, sans combat, à l'exception d'un incident impliquant le commandant musulman Khaled ibn al-Walid. Les Qouraysh, menés par Ikramah ibn Abi Jahl, tentèrent de les affronter, mais Khaled les repoussa et en tua douze. Les autres prirent la fuite et deux musulmans furent tués. Lorsque le Prophète arriva à La Mecque et que la population se sentit en sécurité, il se rendit à la Kaaba et en fit le tour. Il commença à frapper les idoles qui l'entouraient avec l'arc qu'il portait, en déclarant : « La vérité est venue et le mensonge a disparu. En vérité, le mensonge est voué à disparaître. » Il appela ensuite Othman ibn Talha et prit la clé de



la Kaaba, ordonnant qu'on l'ouvre pour y entrer. Il effaça les images à l'intérieur, y pria, puis sortit. Les Qouraysh, alignés, attendaient de voir ce qu'il allait faire. Il leur dit : « Ô gens de Qouraysh, que pensez-vous que je vais vous faire ? » Ils répondirent : « Tu es un frère noble et le fils d'un frère noble. » Il répondit : « Je vous le dis comme Youcef l'a dit à ses frères : "Aujourd'hui, vous ne serez point blâmés." Allez. Vous êtes libres. » Il rendit ensuite la clé à Othman ibn Talha et ordonna à Bilal de monter à la Kaaba pour lancer l'appel à la prière. Ce jour-là, le Messager d'Allah (que le salut soit sur lui) prononça la damnation éternelle pour neuf des criminels les plus odieux, ordonnant leur exécution

même s'ils étaient trouvés sous les rideaux de la Kaaba. La conquête de La Mecque symbolise avant tout la victoire de la justice et du pardon. Plutôt que de se venger, le Prophète choisit la miséricorde et accorda l'amnistie générale aux habitants, proclamant : « Aujourd'hui, vous ne serez point blâmés. » Par cet acte, il rétablit le monothéisme à la Kaaba et pacifia la ville, mettant fin aux conflits avec les Qouraysh. Cet événement permit également l'unification des tribus arabes autour de l'islam. De nombreux Qouraysh et autres habitants de la péninsule se convertirent, reconnaissant l'autorité du Prophète et la guidance de l'islam. La lumière de la foi se répandit et La Mecque devint le centre spirituel et moral de la communauté musulmane. Ainsi, la conquête de La Mecque n'était pas seulement une victoire militaire, mais surtout une leçon de pardon, de droiture et de miséricorde, démontrant que l'islam impose la justice et protège la dignité humaine, même envers ceux qui s'étaient opposés aux croyants. Elle marque un tournant décisif dans l'histoire de la religion et la consolidation de l'État islamique.

Le Prophète Mohammed (QLSSSL) s'éteignit le lundi 12 Rabi' al-Awwal, à 63 ans. Après onze jours de souffrance liés à l'empoisonnement de Khaybar, il s'adressa une dernière fois aux musulmans, souriant et guidant leur prière, avant de se retirer dans sa chambre. Là, appuyé sur Aïcha, il fit ses dernières invocations : « Ô Dieu, pardonne-moi, aie pitié de moi et réunis-moi aux plus hauts compagnons. » Sa main retomba et la terre perdit celui qui fut la plus noble des créatures.

Espace CUISINE

Le menu du jour

Les amandines



Des gâteaux tout en miel et amandes, un vrai parfum d'Orient. Les amandines sont de délicieuses petites tartelettes aux amandes, parfaites pour accompagner un thé ou un café. Cette recette facile vous permettra de réaliser environ 30 gourmandises à la texture fondante et au goût subtil.

INGRÉDIENTS

- Farine 250 g
- Sucre 120 g
- Sucre vanillé 1 sachet
- Beurre pommade 150 g
- Jaune d'oeuf 1 unité
- Sel
- Pour la crème d'amande :
- Beurre pommade 100 g
- Sucre 100 g
- Oeuf 2 unités
- Sucre vanillé 1 sachet
- Amandes en poudre 100 g
- Farine 40 g
- Pour la décoration :
- Amandes effilées 100 g
- Miel liquide 150 g
- Eau 2 c à s

PRÉPARATION

- Temps total 1h05 mn - Préparation 45 mn - Cuisson 20 mn

Préparation de la pâte : mélanger la farine, le sucre, le sucre vanillé et le sel. Puis incorporer le beurre pommade et le jaune d'oeuf. Pétrir jusqu'à former une boule puis réserver au réfrigérateur dans un film plastique.

Préparation de la crème d'amandes : mélanger les oeufs, le sucre et le sucre vanillé, puis incorporer le beurre pommade. Ensuite, ajouter la poudre

d'amandes et la farine. Bien mélanger jusqu'à former une crème.

Confection des tartelettes : préchauffer le four à 200°C, thermostat 6-7. Beurrer et fariner les moules à tartelettes. Etaler finement la pâte, dessiner des cercles à l'aide d'un verre et insérer la pâte dans les moules. Piquer le fond des tartelettes avec une fourchette. Verser une petite cuillère à soupe de crème d'amandes et mettre au four 20 minutes environ.

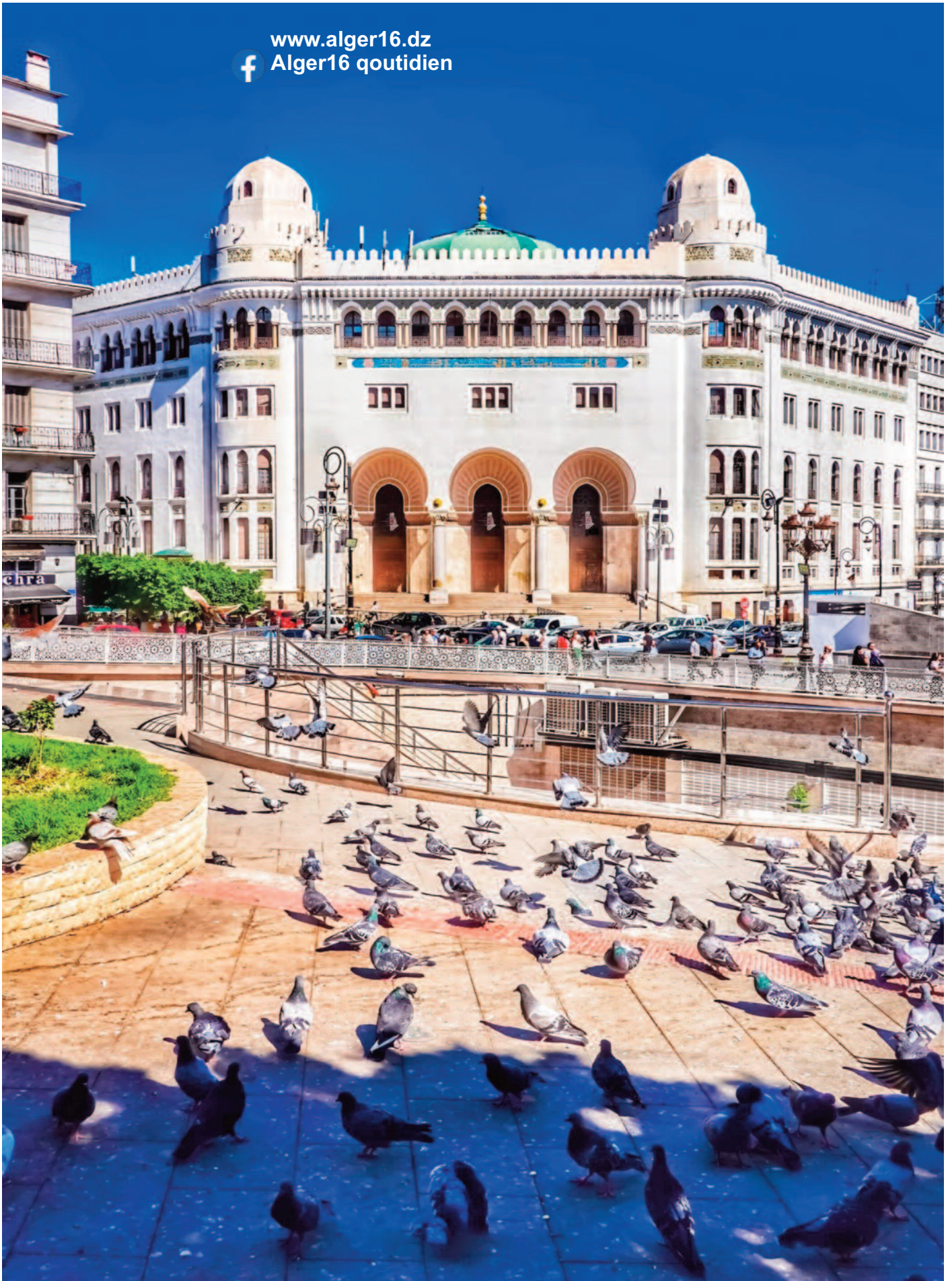
Préparation du sirop au miel :



Pendant la cuisson des amandines, préparer le sirop de miel. Dans une casserole, mettre 150 g de miel liquide et 2 cuillères à soupe d'eau. Mélanger et porter à ébullition. Retirer du feu. **La décoration :** dès que les amandines sont cuites et bien dorées, les sortir des moules et verser le sirop afin qu'il parfume la crème d'amandes. Laisser refroidir et servir à l'heure du thé.



www.alger16.dz
f Alger16 quotidien





NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMVT
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazair
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17



POUR UNE SANTÉ PRÉSERVÉE ÉQUILIBREZ JEÛNE, REPAS ET REPOS

Le Ramadan est un moment spirituel important pour des millions de personnes à travers le monde

Pendant un mois, les pratiquants s'abstiennent de manger et de boire du lever au coucher du soleil. Si le jeûne peut avoir des effets bénéfiques sur le métabolisme, il entraîne aussi des changements dans les habitudes alimentaires, le sommeil et le rythme de vie. Pour éviter fatigue, déshydratation ou troubles digestifs, les experts recommandent d'adopter certains réflexes simples afin de préserver sa santé pendant cette période.

S'hydrater correctement entre l'iftar et le suhoor
L'un des principaux défis du Ramadan est l'hydratation. Comme il n'est pas possible de boire pendant la journée, il est important de répartir la consommation d'eau entre le repas du soir (iftar) et celui de l'aube. Les spécialistes conseillent de boire régulièrement de l'eau et d'éviter les boissons trop sucrées ou très

caféinées, qui peuvent accentuer la déshydratation. Selon l'Organisation mondiale de la santé : « Une hydratation adéquate est essentielle pour maintenir les fonctions physiques et cognitives. »

Éviter les excès au moment de l'iftar

Après une longue journée de jeûne, il peut être tentant de manger en grande quantité au moment de la rupture du jeûne. Pourtant, les spécialistes recommandent de privilégier une approche progressive. Commencer par de petites portions, par exemple des dattes, de la soupe ou des fruits, permet de relancer la digestion en douceur. Les repas trop riches en graisses ou en sucres peuvent provoquer une sensation de lourdeur ou des troubles digestifs.

raison des repas tardifs et du réveil avant l'aube. Le manque de sommeil peut entraîner fatigue, irritabilité et baisse de concentration.



Des recherches publiées dans la revue Sleep and Biological Rhythmes montrent que les changements de rythme circadien pendant le Ramadan peuvent affecter temporairement la vigilance. Une courte sieste en journée peut toutefois aider à compenser ce manque de sommeil, explique :

« Une bonne organisation du sommeil est essentielle pour maintenir la vigilance pendant le Ramadan. »

Maintenir une activité physique modérée

Contrairement aux idées reçues, l'activité physique reste possible pendant le Ramadan. Les experts recommandent simplement d'adapter l'intensité et le moment de la pratique. Les exercices légers, comme la marche ou les étirements, peuvent être réalisés en fin de journée ou après l'iftar. Cette activité aide à maintenir la forme physique et à améliorer la qualité du sommeil.

En résumé, le Ramadan peut être vécu

- sereinement à condition d'adopter quelques habitudes simples : une alimentation équilibrée, une hydratation suffisante, un sommeil de qualité et une activité physique adaptée.

POUR UNE VIE ÉQUILIBRÉE



Préparer un suhoor équilibré

Le repas pris avant l'aube, appelé suhoor, joue un rôle essentiel pour maintenir l'énergie pendant la journée. Les spécialistes

recommandent de privilégier des aliments riches en fibres et en protéines, comme :

- les céréales complètes
- les œufs
- les légumineuses
- ou les produits laitiers.

Ces aliments permettent une libération plus progressive de l'énergie et limitent les sensations de fatigue ou de faim dans la journée. Une étude publiée dans la revue Nutrients souligne que la qualité nutritionnelle du suhoor influence directement les performances cognitives et le niveau d'énergie pendant le jeûne.

Protéger son sommeil

Le Ramadan modifie souvent les horaires de

sommeil,

en



Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations... à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger



020 10 23 68

BASKET-BALL - NBA

LES NUGGETS PLIENT LE MATCH AVANT LA PAUSE FACE AUX SIXERS

Opposés à des Philadelphia 76ers fortement diminués, les Denver Nuggets ont livré une démonstration de maîtrise, s'imposant très largement (124-96) dans une rencontre à sens unique, rapidement pliée. Après avoir montré du caractère lors de leur dernière sortie, les Sixers ont cette fois été dépassés dans tous les compartiments du jeu.

Dès l'entame, les visiteurs tentent d'imprimer un rythme élevé pour compenser leurs absences, mais se heurtent rapidement à leurs limites offensives, notamment sur jeu placé. En face, Denver déroule avec une fluidité impressionnante. À la baguette, Nikola Jokic impose son tempo et dicte le jeu avec une précision chirurgicale. En l'espace de dix minutes, le Serbe compile déjà huit passes décisives, trouvant ses coéquipiers dans les meilleures conditions. Le duo qu'il forme avec Jamal Murray gère parfaitement les opérations, sans même avoir besoin de forcer son talent.

Profitant de cette organisation collective, Aaron Gordon se montre particulièrement agressif vers le cercle, tandis que Christian Braun affiche une adresse remarquable. À eux deux, ils cumulent 19 points dans le premier quart-temps, contribuant à creuser un premier écart

significatif. Dans le même temps, Denver impose une domination nette au rebond, empêchant toute seconde chance pour Philadelphie et accentuant encore la pression.

Très vite, le match bascule. Après seulement sept minutes, les Sixers accusent déjà un retard de dix points, qui grimpe à vingt unités au bout de quatorze minutes. Rien ne semble pouvoir enrayer la machine des Nuggets. Même la sortie temporaire de Jokic, frustré par l'impact physique adverse et un arbitrage qu'il juge clémente, ne change pas la

dynamique. L'équipe bis, voire ter, alignée par Nick Nurse ne parvient pas à rivaliser avec l'intensité, la justesse et l'altruisme de Denver.

Les remplaçants des Nuggets poursuivent le travail avec la

même rigueur. Cam Johnson se distingue notamment avec 18 points, dont 16 inscrits avant la pause. Malgré quelques actions spectaculaires côté Sixers, comme un alley-oop entre VJ Edgecombe et Quentin Grimes, l'écart ne cesse de se creuser. Pire encore pour Philadelphie, le rookie commet une quatrième faute évitable juste avant

la mi-temps, symbole d'une soirée compliquée. À la pause, le score est sans appel : 72-40.

Au retour des vestiaires, Denver gère tranquillement son avance. Les Sixers montrent un léger mieux, profitant d'un relâchement défensif adverse, mais sans jamais réellement inquiéter les locaux. Jokic, toujours irrité par certaines décisions arbitrales, est proche de la faute technique supplémentaire, mais son entraîneur David Adelman intervient intelligemment en écopant lui-même d'une sanction pour protéger sa star. Avec près de 30 points d'avance, les Nuggets peuvent rapidement lever le pied. Les titulaires sont ménagés avant même la fin du troisième quart-temps, laissant les remplaçants conclure la rencontre. Fait marquant : les huit joueurs du banc de Denver inscrivent tous au moins un point, illustrant parfaitement la

domination collective et la profondeur de l'effectif. Statistiquement, la performance de Denver est impressionnante : 56,8 % de réussite au tir, un solide 9/17 derrière l'arc, 20 passes décisives sur

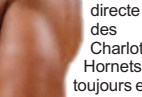
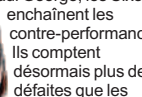
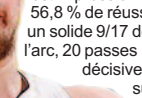
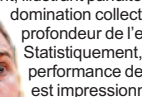
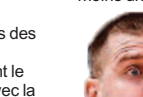
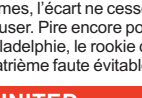
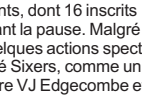
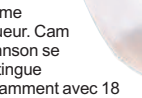
25 paniers inscrits et une nette domination au rebond (32 contre 18). Une efficacité qui reflète parfaitement le sérieux et l'intensité affichés dès les premières minutes.

Sur le plan individuel, Jokic a adopté un rôle inhabituel. Peu sollicité au scoring en première période (seulement 2 points et 3 tirs tentés), il s'est concentré sur la création pour ses partenaires. Il termine néanmoins avec une ligne complète : 8 points, 7 rebonds et 14 passes décisives en seulement 25 minutes de jeu.

Au classement de la conférence ouest, Denver reste solidement placé dans la lutte derrière les Los Angeles Lakers, aux côtés des Houston Rockets et des Minnesota Timberwolves, tous proches au bilan. En revanche, la situation se complique pour Philadelphie à l'Est. Privés de Tyrese Maxey, Joel Embiid et

Paul George, les Sixers enchaînent les contre-performances. Ils comptent désormais plus de défaites que les Atlanta Hawks dans la course à la 8e place et restent sous la menace directe des Charlotte Hornets, toujours en embuscade.

A.Amine



MANCHESTER UNITED Une offre colossale de 100 millions de livres sterling pour Sandro Tonali ?

Manchester United envisagerait de tester la fermeté de Newcastle United en formulant une offre majeure pour Sandro Tonali. Le milieu international italien, passé par l'AC Milan, figure en tête des priorités des Red Devils, qui préparent une refonte importante de leur entreeu cet été.

D'après iPaper, l'intérêt du club mancunien est bien réel, mais un accord s'annonce complexe : il faudrait sans doute une offre record en Angleterre pour convaincre Newcastle de céder l'un de ses cadres. Avec le probable départ de Casemiro en fin de saison, United cherche à apporter du dynamisme et de l'expérience à un milieu en manque de constance.

Si des profils comme Elliot Anderson ou Adam Wharton ont été évoqués, Tonali apparaît désormais comme la cible numéro un. Le club estime que son volume de jeu et sa capacité à couvrir le terrain complèteraient idéalement les qualités techniques de Kobbie Mainoo, avec la perspective de former un duo prometteur.

Malgré cet intérêt, Newcastle n'a aucune intention de céder facilement son joueur. Le club réclamerait plus de 100 millions de livres sterling pour celui qu'il considère déjà comme un milieu de classe mondiale.

En interne, ces rumeurs répétées commencent à agacer, d'autant que Tonali enchaîne

récemment de très bonnes performances.

Sur le plan sportif, Eddie Howe doit également composer avec des incertitudes. Avant le huitième de finale retour de UEFA Champions League face au FC Barcelone au Camp Nou, le technicien a révélé que son joueur ne se sentait pas bien après l'entraînement, compromettant sa participation. Il espère toutefois un rétablissement rapide.

Les déclarations de Tonali lui-même ont aussi alimenté les spéculations. S'il se dit heureux à St James' Park, il reconnaît la nature imprévisible du football et du marché des transferts, préférant envisager son avenir à court terme plutôt que de s'engager sur la durée. Reste que le principal frein pour Manchester United demeure financier.

Une opération de cette ampleur obligerait probablement le club à se séparer de plusieurs joueurs importants. De son côté, Newcastle anticipe déjà en étudiant des pistes comme Lamine Camara ou Djaoui Cissé, même si l'objectif reste clair : conserver ses meilleurs éléments et rivaliser avec les grandes écuries, plutôt que de renforcer un concurrent direct.



TENNIS

RUNE, LA GRANDE NOUVELLE !

Éloigné des courts depuis octobre dernier, Holger Rune a donné des nouvelles rassurantes mardi dernier, en marge du Miami Open. Le Danois de 22 ans a laissé entendre qu'un retour à la compétition pourrait intervenir durant la saison sur gazon, avec en ligne de mire une participation à Wimbledon.

Un temps, le joueur redoutait de devoir faire une croix sur l'intégralité de la saison. Mais ce scénario semble désormais écarté. Sauf rechute, l'ancien numéro 4 mondial devrait être en mesure de reprendre la compétition courant 2026. Une perspective encourageante après plusieurs mois d'arrêt liés à une grave blessure.

Vainqueur du tournoi de Barcelone l'an dernier – son dernier titre à ce jour – Rune se remet d'une rupture totale du tendon d'Achille survenue à Stockholm, qui l'avait contraint à l'abandon en quarts de finale face à Ugo Humbert. Cinq mois plus tard, la fin de sa convalescence approche et l'optimisme est de retour.

Le quadruple quart de finaliste en Grand Chelem, notamment à Roland-Garros en 2022 et 2023, espère désormais effectuer son comeback sur gazon. Un objectif réaliste qui lui permettrait de retrouver Wimbledon, où il s'était illustré en atteignant les quarts de finale en 2023. Il n'exclut toutefois pas un retour légèrement anticipé, possiblement dès la fin de la saison sur terre battue.

Rune reste prudent quant au calendrier : il préfère conditionner son retour à une guérison complète. Son objectif principal est clair : retrouver son meilleur niveau et repartir sur des bases solides. Il affirme déjà savoir quel style de jeu et quelle intensité il souhaite afficher dès son premier tournoi de reprise.

L'impatience est également palpable. Le Danois évoque avec émotion son futur retour à la compétition, entre excitation et nervosité à l'idée de rejouer après une si longue absence. Une reprise qui s'annonce forte en sensations.

Ambitieux, Rune n'a jamais caché son désir de rivaliser avec les meilleurs, notamment Carlos Alcaraz et Jannik Sinner. Son absence s'est d'ailleurs fait ressentir sur le circuit, tant son potentiel et son style de jeu apportent de la concurrence au sommet du tennis mondial.

CAN 2025 - LE JURY D'APPEL RETIRE LE TITRE AU SÉNÉGAL ET L'ATTRIBUE AU MAROC

LA CAF SE RIDICULISE ET ASSOMME LE FOOTBALL AFRICAINE

Un véritable séisme a frappé le monde du football, avant-hier, avec ce rendu du jury d'appel de la CAF qui a tout bonnement tranché le retrait du titre gagné sur le terrain au Sénégal et son attribution au Maroc.

Unaire ! Ça ne se passe qu'en Afrique ! Décidément, le règne de Motsepe à la tête de l'auguste CAF restera à jamais comme étant le plus ahurissant. Deux mois après la finale de la CAN jouée le 18 janvier dernier et remportée par le Sénégal (1-0), après prolongations devant le Maroc, dans les conditions que tout le monde sait, la CAF décide de tout remettre en cause en retirant le trophée au Sénégal et déclarer le pays organisateur comme vainqueur par forfait des Lions de la Teranga. Du jamais-vu jusque-là dans les annales du football mondial. «Le jury d'appel de la Confédération africaine de football (CAF) a décidé, en application de l'article 84 du règlement de la Coupe d'Afrique des Nations, de déclarer l'équipe nationale du Sénégal forfait lors de la finale de la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2025, le résultat étant homologué sur le score de 3-0 en faveur de la Fédération royale marocaine de football», a souligné un communiqué de la CAF diffusé mardi tard dans la soirée. «Réuni ce jour (ndlr, mardi), le jury d'appel de la CAF a statué, suite à l'appel introduit par la Fédération royale marocaine de football concernant l'application des articles 82 et 84 du règlement de la Coupe d'Afrique des Nations», poursuit le document. Dans le détail, le jury d'appel de la CAF a considéré que «l'appel introduit par la Fédération royale marocaine de football est déclaré recevable en la forme et fondé». Suite à quoi, «la décision du jury disciplinaire de la CAF est annulée». Déjouant quasi complètement ce dernier qui, pour rappel, a eu à statuer sur l'affaire, «le jury d'appel de la CAF considère que le comportement de l'équipe du Sénégal relève du champ d'application des articles 82 et 84 du règlement de la Coupe d'Afrique des Nations». Dans ce sillage, «la réserve introduite par la Fédération



royale marocaine de football est déclarée fondée. Il est établi que la Fédération sénégalaise de football, à travers le comportement de son équipe, a enfreint l'article 82 du règlement de la Coupe d'Afrique des Nations», mentionne la CAF. Et «en application de l'article 84 du règlement, l'équipe du Sénégal est déclarée forfait pour ce match, dont le résultat est enregistré sur le score de 3-0 en faveur de la Fédération royale marocaine de football. Toutes les autres demandes ou conclusions sont rejetées», tranche la CAF de Motsepe. Comme quoi, en Afrique, le football se joue certes aussi sur le terrain, mais l'issue d'un match peut être tranchée sans vergogne en dehors.

NIAKHATE EXHIBE SA MÉDAILLE ET LE TROPHÉE : «VENEZ LES CHERCHER !»

Réagissant à cette décision, aussitôt après la publication de cette biscomue décision de la CAF, nombre de joueurs sénégalais n'ont pas manqué de tourner en dérision la CAF à travers les réseaux en publiant leurs souvenirs immortalisés arborant leurs médailles et le trophée. Le défenseur de l'Olympique lyonnais, Moussa Niakhaté, sera cash : «Venez les chercher. Ils sont fous, eux», balance-t-il.

De son côté, le capitaine Sadio Mané n'a pas été plus amène. «Ce qui s'est passé est allé trop loin. C'est pas le football pour lequel nous nous battons, pas l'Afrique à laquelle nous croyons. Il y a trop de corruption dans notre jeu et ça tue la passion de millions de fans à travers le continent. Les joueurs donnent tout sur le terrain, mais les décisions des matchs et des trophées sont prises hors du rectangle. Je suis profondément déçu non seulement pour le Sénégal, mais pour le football africain dans son ensemble. Nous méritons mieux. Les fans méritent équité, transparence et respect», balance-t-il. Chez les voix neutres aussi, le dégoût domine. «La prochaine fois, il faudrait l'annoncer en 2035 aussi. C'est n'importe quoi. Les Sénégalais sont rentrés chez eux avec la coupe pour célébrer ! Du coup, on fait quoi ? On donne le trophée au Maroc ? La CAF se ridiculise !», assène l'ancien attaquant des Bleus, passé consultant chez Canal+, Samir Nasri. Côté marocain, la Fédération royale de football

a réagi en énonçant que sa «démarche (les réserves formulées, ndlr) n'a jamais eu pour objet de contester la performance sportive des équipes engagées dans cette compétition, mais uniquement de demander l'application du règlement de la compétition». Sic ! «La Fédération réaffirme son attachement au respect des règles, à la clarté du cadre compétitif et à la stabilité des compétitions africaines», ajoute le communiqué diffusé.

LE SÉNÉGAL FERA APPEL AU TAS DE LAUSANNE ET PRÉPARE LA PARADE DU TROPHÉE À PARIS

Face à un tel développement de la situation, le reste que la Fédération sénégalaise de football a encore une carte à jouer en formulant un recours devant le Tribunal arbitral du sport de Lausanne, pour faire appel de cette décision du jury d'appel de la CAF dans un délai qui ne devrait pas dépasser les dix jours suivant cette sentence. Et ça sera fait dans les prochaines 48 heures, annonce la fédération sénégalaise qui a, d'ores et déjà, interpellé la CAF via un courrier «urgent» de «suspendre l'exécution de cette décision et de geler toute procédure de remise de trophée au Maroc dans l'attente d'un arbitrage définitif». Enfin, tout compte fait, l'on comprend mieux pourquoi la CAF de Motsepe s'est réservé de présenter ses félicitations aux champions. Difficile de croire alors que ce scénario n'était pas prévu dès le départ... Et dire que la CAF se gargarise et se vante d'une «augmentation de 61 % des audiences de la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2025». Mais quel spectacle offert au monde ! Pitoyable ! Pendant ce temps, le Sénégal prépare sa parade du trophée à Paris. La Fédération sénégalaise prévoit «la présentation officielle de la Coupe d'Afrique sur la pelouse du stade de France» à l'occasion de sa sortie amicale, le 28 mars prochain, contre le Pérou. De quoi faire démonter Motsepe et «sa» CAF !

Djaffar Chilab

LIGUE 1 (24^E JOURNÉE)

Le MC Alger creuse l'écart et l'O Akbou nouveau dauphin

La 24^e journée du championnat de Ligue 1 lancée avant-hier a été profitable au MC Alger qui a pris le dessus (2-1) sur l'USM Khenchela, au stade de Douéra. La victoire mouloudéenne a été toutefois longue à se dessiner. Menés dès la 45+2' de jeu, les Vert et Rouge ont longtemps bataillé pour enfin s'égaliser qu'à la 85' grâce à l'opportunisme de Menezla, avant que Ghazala n'assomme les visiteurs sur penalty transformé à la 90+6'. C'était laborieux mais ça a fini par payer pour le MCA (1er, 46 points) qui, en attendant de solder ses 4 matchs en retard, porte ainsi déjà six points de plus que son adversaire. L'USM reste à 7 points sur son poursuivant direct, l'O Akbou (2e, 39 points et 2 matchs en moins), auteur d'une précieuse victoire également à domicile devant le CS Constantine qui se voit relégué à la 3e place avec 38 points. L'USMK reste à la 8e place avec 28 points et 2 matchs en retard. Au stade Miloud-Hadefi, le MC Oran a disposé (2-0) de la lanterne rouge, le MC El-Bayadh, grâce à Kerroum, (75' sur penalty) et Aoudjane (79'). Ce qui lui permet de se hisser provisoirement à la 5e place avec 36 points, alors le MC El Bayadh semble

incapable de s'extraire de cette dernière place avec toujours 14 points qui ne lui suffiront certainement pas pour son maintien. Dans cette lutte implacable à qui surviendra sa peau de la relégation, l'ES Mostaganem a réussi une étonnante mais précieuse victoire (3-2) en recevant un concurrent direct, le Paradou AC. Grâce à ce succès, l'ESM rejoint provisoirement le PAC à la 14e place avec 17 points chacun. Le Paradou compte toutefois 2 matchs en retard. Ce qui n'est pas le cas de l'ES Mostaganem. Le duo accuse tout de même 6 points de retard par rapport au 13e, l'ES Sétif qui cumule 26 points et 2 matchs en moins. A signaler que cette 24e journée devait être clôturée hier en soirée avec les quatre matchs restants au programme, à savoir ES Ben Aknoun - MB Rouissat, CR Belouizdad - ASO Chlef, JS Kabylie - JS Saoura et enfin USM Alger - ES Sétif.

D. C.

RÉSULTATS PARTIELS

ES Mostaganem 3 - Paradou AC 2
O Akbou 1 - CS Constantine 0
MC Alger 2 - USM Khenchela 1
MC Oran 2 - El Bayadh 0

COUPE DE LA CAF (QUARTS DE FINALE RETOUR)

L'heure de vérité pour l'USMA et le CRB

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération, l'USM Alger et le CR Belouizdad, amorceront leurs matchs retour des quarts de finale ce week-end avec la détermination de décrocher leur billet pour les demi-finales. Auteur d'un nul plutôt rassurant (1-1) en ce qui concerne le CRB et défaits par une petite marge (2-1) pas du tout insurmontable pour l'USM Alger, en déplacement à l'aller, la semaine dernière, les deux clubs algériens partent, a priori, avec une option non négligeable pour parvenir à l'objectif. Cela dit, à ce niveau de la compétition, généralement, rien n'est définitivement acquis d'avance. Le CR Belouizdad devrait aborder, après-demain, au stade Nelson-Mandela, la seconde manche de ce tour plutôt avec confiance après le nul positif obtenu au stade de Suez face au représentant égyptien, Al Masry SC, en Egypte. D'autant plus que l'équipe part cette fois avec l'avantage du terrain et surtout de la présence et du soutien de ses supporters. Ce qui est loin d'être négligeable comme apport.

Ramovich, le coach du Chabab, aura également plus de choix dans la composition de son onze avec la possibilité de récupérer sa vedette, Nawfel Khacef, absent du voyage égyptien pour blessure. De son côté, l'USM Alger a toutes les chances de son côté pour rattraper son retard concédé en terre congolaise face à l'AS Maniema Union. Dimanche, grâce au but marqué à l'extérieur, il lui suffira juste d'en marquer un autre, et pourquoi pas plus mais sans en encaisser, pour prétendre au prochain tour. Cela reste largement dans ses cordes, particulièrement au stade du 5-Juillet et ses coéquipiers affectionnent.

Djaffar C.

PROGRAMME

Sameidi

CR Belouizdad - Al Masry SC (20h)

Dimanche

Zamalek SC - AS Otôho (15h)

WA Casablanca - OC Safi (20h)

USM Alger - AS Maniema Union (20h)

LE CHEF DE L'ÉTAT S'ENTRETIENT AVEC LE SULTAN D'OMAN

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier un appel téléphonique du sultan d'Oman, Haitham ben Tariq. Selon un communiqué de la présidence, le souverain omanais a adressé ses félicitations au président algérien à l'occasion de l'Aïd el-Fitr, exprimant ses vœux de bonheur, de prospérité et de stabilité au peuple algérien.

Le président Abdelmadjid Tebboune a, à son tour, remercié le sultan d'Oman pour cette attention fraternelle, lui adressant ses propres vœux à l'occasion de cette fête religieuse. Il a également formulé des prières pour que la paix et la sécurité continuent de régner sur le Sultanat d'Oman et son peuple.



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE OPÈRE UN MOUVEMENT DANS LE CORPS DIPLOMATIQUE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a effectué hier un mouvement partiel dans le corps diplomatique et consulaire, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué. Ce mouvement comprenant la nomination de dix-

neuf (19) ambassadeurs et de cinq (05) consulats généraux ainsi que de deux (02) consulats, précise le communiqué. « Ce mouvement s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à donner un nouvel élan au travail diplomatique et consulaire afin de

garantir la défense des intérêts de l'Algérie sur la scène internationale et de prendre en charge de manière optimale les préoccupations de la communauté nationale à l'étranger », a ajoutée la présidence de la République pour conclure.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT UN NOUVEAU CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR LES MARCHÉS PUBLICS À L'ÉTUDE

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier à Alger, une réunion gouvernementale centrée sur deux enjeux majeurs : la modernisation des marchés publics et la définition des priorités sectorielles pour les trois prochaines années, a indiqué un communiqué. Au cœur des discussions de cette réunion, un projet de décret exécutif visant à préciser les règles générales des marchés publics. Ce texte ne se limite pas à un simple cadre légal : il ambitionne de clarifier les procédures, de sécuriser les relations contractuelles et de renforcer la transparence dans l'usage des fonds publics. Au-delà de la réglementation, ce texte entend renforcer l'utilisation optimale des fonds publics et consolider un environnement concurrentiel équitable, fondé sur les principes de transparence et d'éthique. Il vise également à encourager la valorisation de la production nationale et à veiller au respect des règles de bonne gouvernance



dans la gestion des marchés publics. L'objectif est clair : créer un environnement concurrentiel équitable tout en favorisant la production nationale et en consolidant les

principes de bonne gouvernance. Mais la réunion du gouvernement ne s'est pas arrêtée pas là. Dans le cadre de l'élaboration des feuilles de route sectorielles 2026-2028, les ministres ont présenté leurs projets pour des secteurs clés : transports, justice, éducation nationale, enseignement supérieur et recherche scientifique, commerce intérieur, jeunesse, travaux publics, hydraulique et sports. L'idée est de fixer des objectifs précis, de mieux coordonner les actions et de renforcer l'efficacité de l'administration dans la réalisation des programmes prioritaires. Cette réunion illustre la volonté de l'Exécutif de passer à une phase plus structurée et planifiée dans la gestion des affaires publiques. Une ambition claire qui se dessine : moderniser l'État tout en donnant plus de visibilité et de prévisibilité aux secteurs économiques et sociaux. G. S. E.

ALGÉRIE-USA UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DE COOPÉRATION ANNONCÉE

Arrivé début mars à Alger pour prendre les rênes de l'ambassade des États-Unis, le chargé d'affaires Mark Schapiro s'est adressé, hier, aux Algériens à travers une courte séquence vidéo qui a rapidement circulé sur les réseaux sociaux et les médias locaux. « On va œuvrer à renforcer la coopération bilatérale », a-t-il déclaré avec assurance, présentant les grandes lignes de son mandat : économie, agriculture, sécurité et échanges culturels. Ancien diplomate ayant déjà exercé en Algérie de 2007 à 2009, Schapiro s'appuie sur son expérience pour structurer un agenda pragmatique et concret. « Comme diraient les Algériens : hassit bel ghorba », a-t-il plaisanté, traduisant sa nostalgie et son attachement à ce pays qu'il connaît bien. Son message s'est voulu à la fois chaleureux et direct, témoignant de sa volonté de tisser un lien authentique avec la société algérienne. Le diplomate a ensuite rappelé son parcours, mentionnant ses missions à Washington DC, au Pentagone, ainsi que ses responsabilités auprès des forces navales européennes et africaines basées à Naples, en Italie. Avant de revenir à Alger, il avait également occupé le



poste de vice-chef de délégation à Malte et dirigé la section politique et économique de l'ambassade américaine en Algérie. « C'est un honneur de revenir ici et de pouvoir contribuer au renforcement des liens entre nos deux pays », a-t-il ajouté, soulignant l'importance qu'il accorde à un partenariat concret et diversifié. Marquant un tournant dans la diplomatie américaine en Algérie, Schapiro a choisi de placer l'économie et l'agriculture au centre de ses priorités, avant même de parler de sécurité. Un choix stratégique qui tranche avec la rhétorique traditionnelle des diplomates américains, centrée sur la coopération sécuritaire et énergétique. « Nous voulons créer des opportunités concrètes pour les entreprises, pour les agriculteurs et pour les jeunes », a-t-il expliqué, soulignant que le renforcement des échanges économiques constitue la pierre angulaire de sa vision. Cette orientation s'appuie sur des faits : le commerce bilatéral entre les deux pays a atteint 3,5 milliards de dollars ces dernières années, porté par l'agriculture, l'agro-industrie et les technologies. Plus d'une centaine d'entreprises américaines sont désormais actives en Algérie et de nombreux projets conjoints se développent

dans l'élevage et l'agro-industrie. « Il s'agit de partenariats concrets, qui créent de la valeur pour les deux pays », a insisté le chargé d'affaires. Au-delà de l'économie, Schapiro a également évoqué la dimension sécuritaire et la coopération culturelle. Il a souligné l'importance de la stabilité régionale et des échanges entre jeunes, chercheurs et artistes, comme levier pour renforcer les liens humains et institutionnels. « La sécurité et la culture vont de pair avec le développement économique : ce sont les trois piliers d'une coopération durable », a-t-il précisé. En choisissant ce ton direct et concret, le diplomate semble vouloir dépasser les formules convenues. Sa maîtrise des codes culturels algériens, ses références locales et son humour discret traduisent une réelle compréhension des subtilités de la société algérienne, un atout rare dans le monde diplomatique. Pour l'Algérie, ce retour d'expérience est porteur d'espoir : il s'agit de traduire des relations diplomatiques historiques en projets tangibles, capables de générer de nouvelles opportunités commerciales, renforcer la coopération sécuritaire et multiplier les échanges culturels. Mark Schapiro incarne ainsi un pont entre les ambitions des deux nations, mettant l'accent sur une approche pragmatique, structurée et tournée vers des résultats visibles. Plus qu'une simple déclaration, son intervention marque le début d'une nouvelle étape dans les relations algéro-américaines, où le dialogue, la coopération économique et le partenariat concret semblent enfin prendre le pas sur la rhétorique traditionnelle. G. S. E.

ANP : UN CONTREBANDIER ARMÉ ABATTU À TAMANRASSET

Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mené, le 17 mars, une opération de sécurité d'envergure dans la région d'Arak, relevant de la wilaya de Tamanrasset, au sein de la sixième région militaire. Selon un communiqué du MDN, cette intervention, menée à la suite d'un nouveau guet-apens, a permis d'éliminer

un contrebandier armé. Les forces engagées ont également récupéré deux pistolets mitrailleurs de type FMPK, ainsi qu'un autre de type kalachnikov. Une voiture tout-terrain chargée de 1,5 million de comprimés psychotropes a été saisie, en plus d'un téléphone satellitaire Thuraya, de trois chargeurs et d'une quantité de munitions. Cette opération

s'inscrit dans la continuité d'une précédente intervention menée le 15 mars dans la même zone, au cours de laquelle quatre contrebandiers armés avaient été neutralisés. Les unités de l'ANP avaient alors saisi 1,6 million de comprimés psychotropes et récupéré une arme de type kalachnikov. Ainsi, le bilan global de ces deux opérations, réalisées en l'espace

de deux jours, s'élève à 3,1 millions de comprimés saisis, illustrant l'ampleur des activités criminelles dans cette région frontalière. Ces actions successives témoignent de la vigilance accrue et des efforts soutenus déployés par les forces de l'ANP pour sécuriser les frontières et lutter contre les réseaux de contrebande et de criminalité organisée.